

## Discours de réception de Monsieur le Professeur Claude Perrin



### Quel avenir pour la langue française

Avant d'aborder le thème choisi pour ce discours de réception, je ne puis m'empêcher d'évoquer la figure de celui à qui je dois une bonne part de ma présence parmi vous aujourd'hui puisque c'est lui qui en qualité de Président de cette Compagnie m'a accueilli en son sein : je veux parler du Médecin Colonel Jacques Délivré, qui d'ailleurs avait été quelques années plus tôt le rapporteur du Prix scientifique de l'Académie qui m'avait été décerné. C'était un grand amoureux de notre langue. Il avait cultivé l'art de l'expression vocale et avait un incontestable talent de comédien lorsqu'il se muait en narrateur. Je pense que le sujet que j'ai choisi l'aurait comblé d'aise.

L'éditorial de la dernière *Lettre des Académies*, sous la signature de Daniel Grange, de l'académie delphinale de Grenoble, est consacré à l'origine et la finalité des académies. L'auteur en vient à définir les missions de ces Compagnies. Deux paraissent essentielles ; je cite :

- le **souci accru de la langue**, bousculée par la multitude des néologismes technologiques et par les importations anglo-saxonnes, meurtrie par le foisonnement des incorrections, abus de langage et autres barbarismes colportés par des médias impudents.
- la **sauvegarde de l'identité culturelle**, de la capacité de se situer dans une filiation et dans un continuum temporel, de l'aptitude à adhérer aux valeurs et aux codes de nos sociétés, autant de facultés dont les psychologues nous disent l'absolu besoin pour la survie du groupe.

J'adhère d'autant mieux à cette vision que j'avais rédigé ce discours bien avant de prendre connaissance de ce texte.

C'est au XVI<sup>ème</sup> siècle que le français remplaça *officiellement* le latin.

Une ordonnance de Villers-Cotterêts, œuvre du chancelier Poyet, rendue en avril 1539 par François 1<sup>er</sup> institua, en effet, la langue française pour la rédaction des actes notariés et de procédure, ainsi que des jugements. Il s'agissait alors de positionner le pouvoir royal par rapport au pouvoir du clergé, et, au travers de cette ordonnance, de délimiter juridiction séculière et juridiction ecclésiastique, les actes de baptêmes et de décès étant rédigés jusque là en latin. C'était l'époque où la monarchie commençait réellement à s'imposer comme un pouvoir central face au clergé et à la noblesse. Notre langue devait alors prendre l'essor que l'on sait. Un sommet fut atteint au cours du Grand Siècle qui doit sa réputation au Roi Soleil mais aussi et surtout aux artistes, peintres, sculpteurs, architectes, tragédiens, philosophes, et fabulistes. Le XVIII<sup>ème</sup> siècle devait confirmer cette fulgurante ascension.

La Société des sciences de Berlin, fondée en 1700 par Frédéric 1<sup>er</sup>, à l'instigation de Leibnitz, prit sous Frédéric II, en 1743 le titre d'Académie royale des sciences et belles lettres de Prusse. Elle avait alors pour président le malouin Maupertuis, et, de 1746 à 1804, ses mémoires furent rédigés en français. Elle fut fréquentée par Voltaire et le médecin philosophe malouin Julien Offray de la Mettrie, ami et protégé de Maupertuis. L'éloge funèbre de La Mettrie fut prononcé en français par le roi de Prusse lui-même. Rappelons que c'est cette académie qui avait proposé le sujet défendu devant elle, en français naturellement, par Antoine de Rivarol en 1784 à savoir le *Discours sur l'universalité de la langue française*. Discours que le récipiendaire eut l'élégance de faire précéder de l'exergue suivante: «*On sent combien il est heureux pour la France que la question sur l'universalité de la langue française ait été faite par des étrangers: elle n'aurait pu, sans quelque pudeur, se la proposer elle-même*».

Le français devint alors la langue des principales cours d'Europe, celle des diplomates, en raison de sa précision, et, par voie de conséquence, la langue de rédaction des traités. Cela était si bien ancré dans les mœurs que même le traité de paix russo-japonais, signé en 1905, suite au désastre naval russe de Tsou-shima, fut rédigé en français.

Clémenceau a voulu honorer nos alliés en leur concédant une version en anglais du traité de Versailles; on sait ce qu'il en est advenu.

Et pourtant, cette précision du français est parfois évoquée, notamment à propos d'une résolution de l'O.N.U concernant le Proche-Orient. La formulation française de cette résolution aurait été sans ambiguïté; *l'évacuation de territoires occupés* se distingue en effet dans notre langue parfaitement de *l'évacuation des territoires occupés*, ce qui n'est pas le cas en anglais où la même formulation recouvre les deux acceptions, d'où d'interminables revendications tenant à cette *équivoque*.

L'anglomanie transparait déjà au travers des romans d'anticipation de notre grand Jules Verne; nombre de héros de celui-ci sont anglais ou américains. Déjà, par le passé, des mots du langage courant avaient effectué un aller-retour en Grande-Bretagne en changeant de physionomie. La ravissante tonnelle, cette longue voûte florale en berceau, nous est revenue sous le sinistre vocable de tunnel. Le délicieux fleureter, qui persiste dans l'expression *conter fleurette* s'est mué en l'odieux flirt. *Desport*, variable de *deport*, qui signifie amusement, lui même substantif verbal de l'ancien verbe se déporter qui veut dire s'amuser, est devenu sport.

Le mot *esquarre*, qui veut dire équerre, nous est revenu en 1715 sous la forme de *square*, qui veut dire petit jardin public. La fin de la Guerre de cent ans (1337-1453) a mis un terme à la pénétration importante du français dans la langue anglaise. La Renaissance l'a remis à la mode dans les Iles Britanniques, mais il n'a jamais réussi à regagner l'influence perdue.

Il y a une intrication profonde entre l'éclat et la puissance d'une nation et l'expansion de sa langue à travers le monde et, à ce titre, nous sommes bien obligés de constater l'omniprésence de l'anglais; langue de commerçants, mais aussi langue de techniciens, l'anglais a envahi tous les domaines des échanges internationaux. Devons-nous, pour autant, baisser la garde et considérer que la partie est perdue. Et, si elle l'était, ne devons-nous pas examiner la part de responsabilité que nous avons dans ce constat? Comme s'en indignent Alain Decaux, que des conseils d'administration de firmes françaises, dont les membres sont tous Français, siègent en n'utilisant que l'anglais, ne peut se soutenir par aucun argument; Que des congrès ou colloques, réunissant essentiellement des Français, se tiennent en anglais sur notre territoire choque même les étrangers et spécialement ceux qui font l'effort de s'exprimer dans notre langue.

En France, sur notre territoire national, un jury de l'INSERM statuant pour diverses raisons; concours de personnel, nominations diverses de tout grade et composé de membres, français ou non, mais tous francophones, est actuellement tenu d'utiliser l'anglais pour ses exposés, débats et comptes rendus, ce qui confine à l'absurdité.

Le français est une des langues de travail de l'O.N.U., mais 90% des documents y sont rédigés en anglais. Dans le cadre des institutions européennes, si l'anglais et le français gardent la priorité, l'usage de l'anglais l'emporte si généralement que les représentants français avouent être obligés de s'y rallier.

Sur nos chaînes de radio et de télévision, le Conseil constitutionnel a été très clair: il a censuré la disposition de la loi du 4 août 1994 dite loi Toubon, sur laquelle on a tant ironisé car elle imposait à ces chaînes le recours au vo-

cabulaire recommandé publié au J.O. de la République Française. Il a ainsi marqué très nettement la prééminence du principe de la liberté d'expression sur celui de la promotion de la langue française. Dans un discours prononcé précisément à l'occasion de la remise du Prix Roland Dorgelès 2008 qui couronne deux journalistes qui ont le souci de notre langue et lui font honneur par la correction et l'élégance avec lesquelles ils la traitent, Madame Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, émit le souhait que tous les acteurs de l'audiovisuel ne perdent pas de vue l'attachement profond et historique de nos concitoyens à la langue française. Et cela notamment en ayant le réflexe de mobiliser les immenses ressources de notre langue en lieu et place d'un sabir qui offense les francophones et désole les anglophones. Il existe d'ailleurs une base de données du ministère de la Culture, *France Terme* qui fournit des centaines d'équivalents français aux mots et expressions venus en général de l'univers anglo-saxon. Mots, ajoute le Ministre, qui en agacent plus d'un par ce qu'ils dénotent le plus souvent une forme de paresse, de démission, ou de déni de soi, quand ce n'est pas le snobisme, ou la volonté de conserver une forme de pouvoir en tenant les profanes à l'écart.

Ce qui pourra sauvegarder le français, remarque Alain Decaux, c'est paradoxalement l'uniformisation de la langue anglaise, car le langage si pratique que l'on utilise dans le monde est de moins en moins de l'anglais : ce langage foisonne de néologismes, d'approximations, de déformations. Ce n'est plus une langue de culture.

Or, langue et culture sont inséparables, et je rejoins Milan Kundera quand il affirme : *«La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de pensée et de vivre»*.

On peut ajouter, avec Gao Xingjan : *La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité*.

Un point me paraît devoir être spécialement examiné, c'est la question de l'enseignement du latin ; le français n'est peut-être pas la fille aînée des langues latines, mais peu s'en faut. C'est à sa précision et à sa rigueur que notre langue devait sa situation de langue diplomatique. Bien sûr, il y avait également la puissance politique de notre pays qui apportait en quelque sorte sa caution à cette situation. Notre langue n'était pas seulement affirmation de puissance mais aussi incarnation de puissance. N'a t'on pas dit *qu'une langue, c'est un dialecte avec une armée de terre !*

La force et le caractère intemporel des textes des grands auteurs classiques tirent également leur origine de la culture latine de leurs auteurs. C'est bien

sur le latin et la civilisation romaine que s'est forgée notre mentalité, notre façon de dire les choses, de construire les phrases, d'employer le terme exact. La connaissance de la racine, de l'étymologie, cette recherche du sens authentique d'un mot, garant de l'élégance du langage, permet en effet un emploi sûr, évite les pléonasmes et les termes utilisés mal à propos, voire de façon caricaturale. Le latin est en quelque sorte le support d'une dialectique rigoureuse, serrée, subtile, spécieuse. Et la culture classique apportait recul et distance dans l'observation des faits.

On pourrait croire que ces temps sont révolus. On serait, en effet tenté de ne voir dans ceux qui sont encore pétris de culture latine que des attardés tout juste bons à déchiffrer les textes figurant sur les édifices funéraires anciens ou les proclamations orgueilleuses inscrites au fronton des bâtiments romains. Et notre société semble en voie de se contenter de ne former dans ses écoles que ce que Vladimir Volkoff dénomme des robots incultes, ce que déjà redoutait Georges Bernanos. C'est une vision un peu courte des choses, car même cette impasse de la culture et d'un bon apprentissage du français sous prétexte de former des jeunes «prêts à l'emploi» n'est pas une excuse, puisque les prétendus futurs techniciens sont incompetents à 50 %, chiffre des emplois proposés et non pourvus faute de la compétence requise. Les patrons de P.M.E. sont excédés de recevoir des C.V. de candidats à des postes d'encadrement, de niveau Bac +5, truffés de fautes d'orthographe; ils en redoutent, à juste raison, les effets désastreux sur leur clientèle.

Faudrait-il alors donner raison à Michel Serres qui, en ces lieux mêmes, il y a quelques années parlait d'une segmentation de la société en savants incultes et en lettrés ignares, rappelant que dans un passé encore récent, la césure n'était pas aussi profonde? Il ajoute, dans une autre déclaration; *«on n'arrive pas à imaginer un humanisme dans l'ordre scientifique. Pourtant, il le faut. Il faut persuader les scientifiques que la culture est leur avenir»* il indique également: *«Alors que la culture favorise l'invention, l'inculture conduit à la sclérose»*.

Cette précision et cette rigueur, qu'il s'agisse de textes littéraires, mais aussi de textes scientifiques, médicaux ou artistiques, le français du temps jadis la devait à la profonde culture latine qui imprégnait nos ancêtres.

Le latin reste la langue officielle internationale en bactériologie: on ne connaît actuellement que 5 % des bactéries existantes. On en découvre tous les jours de nouvelles qu'il faut dénommer en fonction de règles précises d'où l'emploi du *latin microbiologique*, en raison de sa précision. Dans un autre domaine, les atlas américains d'anatomie utilisent toujours les dénominations latines.

Notre langue, qui, certes, partage avec d'autres langues que le latin ses origines linguistiques, a néanmoins comme tuteur principal le latin. Certes, telle une liane fleurie s'enroulant autour de ce tuteur, elle s'est développée, enrichie de multiples acquisitions déployées à partir des racines de ses mots, d'où une richesse de vocabulaire et d'expressions, une subtilité dans le choix des mots qui n'est malheureusement plus qu'un souvenir. L'indigence actuelle du langage est confondante, surtout comparée au seul langage paysan d'une époque encore pas si lointaine telle celle par exemple des récits d'Henri Vincenot.

C'est que, le tuteur abattu, c'est toute la liane qui se répand à terre, toutes ses expansions qui sont étalées pour être foulées au pied.

Et les effets sur le développement mental des jeunes sont manifestes. A commencer par l'absence de tout sens critique et à la perméabilité à toutes sortes d'influences notamment celles du virtuel diffusées sur la toile. Une solide formation littéraire assurait d'un minimum de sûreté de jugement. Car, nous en arrivons au temps où cette carence produit ses effets sur le corps enseignant lui-même pour descendre en cascade sur ce qu'on pourrait appeler le «produit fini», l'élève ou l'étudiant. Une récente enquête portant sur les élèves de CM2 a comparé la connaissance du français et de sa grammaire entre 1987 et 2007 a montré une baisse significative largement imputable à un défaut de formation des maîtres. Je pense que ceux qui ont comme moi, pendant de longues années, été astreints à la lecture des copies des étudiants de Faculté à l'occasion des examens de fin d'année n'ont pu que constater la lente dégradation du langage écrit; la formulation imprécise, la construction défailante, le propos parfois incohérent et contradictoire. Et ce constat navrant se retrouve aux niveaux les plus élevés.

Dans une interview donnée à la Nouvelle Revue d'Histoire, Jean Bothorel indique : *«J'ai été membre du jury de l'ENA, j'ai corrigé des copies de culture générale. J'ai été effrayé par la médiocrité des connaissances, par l'absence totale de précision dans la terminologie, à quoi venaient s'ajouter des fautes d'orthographe énormes ... et il ajoute ce déclin de l'instruction est directement lié à la démocratisation de l'enseignement et aux utopies de mai 68. Les perdants, ce sont les milieux les plus défavorisés... pour conclure. La priorité des priorités, aujourd'hui, est donc de donner à l'Éducation Nationale les moyens de renouer avec ce minimum de culture et cette maîtrise du français. Au fond, ce qui caractérise notre actuelle démocratie, c'est la vulgarité. Celle-ci ne cesse de s'épanouir, notamment dans les médias».*

Sait-on que composer un poème faisait partie des examens obligatoires pour tous ceux qui entraient autrefois, il y a bien des siècles, dans l'administration impériale chinoise ? sans pour autant revenir au «sous-préfet au champ» du cher Alphonse Daudet, cette mesure gagnerait sans doute à être rétablie. *Celui qui n'aime pas les vers a le cœur sec et lourd* disait Voltaire.

Ce constat alarmant, je ne suis pas le seul à l'observer. En effet, en arrière plan se profile à terme le risque d'un déficit de transmission du bagage culturel d'une génération à l'autre, ce qui est proprement inquiétant.

Cet effet pernicieux, nous le relevons de façon flagrante dans un domaine qui nous intéresse tous. Le domaine juridique. Notre droit est l'émanation directe du droit romain. Il doit sa réputation à sa rigueur toute latine et son vocabulaire est directement tiré du latin. Nos lois devraient donc être des modèles de précision et leur rédaction se devrait d'être irréprochable. Les textes, tels des monuments, devaient avoir la solidité d'un roc. Or, que constatons-nous ? Je passe sur le cas des textes de lois existant déjà, qui répondent toujours au besoin pour lequel ils ont été rédigés, mais qui, pour des raisons diverses sont tombés en désuétude. La question du volume des textes promulgués est en soi effrayante. Nous sommes les champions toutes catégories en ce domaine : aux 9 000 lois et aux 120 000 décrets recensés en 2000 s'ajoutent chaque année et en moyenne 70 lois, 50 ordonnances et 1 500 décrets. Ces lois sont souvent promulguées dans la précipitation, sur le coup de l'émotion publique suscitée par un fait divers dérangeant. Elles ne sont bien souvent pas suivies de la publication de leurs décrets d'application, ce qui génère un climat d'insécurité juridique. Notre code du travail pèse, si j'ose employer l'expression, 2 000 pages et celui des impôts 2 500 pages. Il a subi, rien que pour l'année 2007, 1 800 remaniements, soit une moyenne de 6 par jour, dimanche compris. Ces textes sont souvent rédigés en langage totalement incompréhensible pour le commun des mortels et, pour le reste, présentent des failles, voire des contradictions immédiatement décelables par des esprits malintentionnés et qui sont le régale des professionnels de la chicane qui n'ont aucune difficulté à les tourner. On est tenté de faire le rapprochement avec nos nombreux changements de régimes politiques et de constitution depuis la révolution, ce qui nous amène à constater :

- avant 1789, sous 40 rois, la France se fit avec des lois fondamentales non écrites restées inchangées pendant 13 siècles.
- les Etats Unis ont toujours la même Constitution depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle.
- le Royaume-Uni n'a pas de Constitution écrite.

Dans de telles conditions et avec une telle image, il est difficile de d'incarner solidité, continuité et stabilité et de se poser en messager culturel.

Notre langue est-elle en passe de devenir, en grande partie par notre faute, une langue régionale à l'échelle du globe ? Le Français est-il une langue trop belle pour nous ? Sommes nous devenus indignes de la parler et de l'écrire ? La question mérite d'être posée. Et pourtant les exemples ne manquent pas de langues dites « mineures » qui relèvent la tête en raison du fait que leurs locu-

teurs les perçoivent comme emblème d'identité; c'est le cas de l'hawaïen, du maori, du gallois. Aurions nous moins de sens identitaire que ces locuteurs opiniâtres ?

La suprématie de la télévision, le langage codé des S.M.S qui commence à envahir les copies des collégiens, les dialogues en charabia sur Internet, le mépris de la grammaire, l'ignorance de la syntaxe, la compression à 2 000 mots du vocabulaire courant portent une lourde responsabilité dans la maltraitance de notre si belle langue. C'est contre cela qu'il faut réagir, de même que nous ne devons pas admettre l'empressement systématique, au nom du réalisme à gorger les nouvelles éditions de dictionnaires de nouveaux mots venus d'ailleurs au péril même de ceux déjà existants. En effet, l'idée selon laquelle le français doit évoluer sans cesse au point de perdre la mémoire de ce qu'il est, est absurde. La complexité de notre langue est aussi le garant de sa précision. Nous avons déjà perdu, comme le remarquait Jean-Claude Carrière, l'extrême finesse dans le découpage du temps permise par la variété de nos conjugaisons, ce qui en faisait la richesse. Certaines formes que nous considérons désuètes, continuent à être pratiquées avec bonheur et efficacité par nos cousins canadiens; elles ont gardé toute leur force. Alors que nous nous gorgeons d'expressions anglo-américaines qui n'apportent rien d'autre que des faux semblants. Une langue reflète un passé dans lequel un peuple lit son identité. Pour cela, il faut une volonté des instituteurs et des professeurs alliant talent et passion pour notre langue.

Il faut également admettre que notre emblématique peau d'âne, à savoir le baccalauréat, maintenant décerné à 95 % de ses aspirants, soit 63,7 % d'une classe d'âge, mériterait d'être euthanasié, car il a perdu toute signification réelle. Il serait avantageusement remplacé par un certificat de fin d'études secondaires décerné par le biais d'un contrôle continu, ce qui serait infiniment moins coûteux tant en personnel déployé, qu'en temps et en argent (sans parler de ses innombrables options ou de ses 64 langues vivantes, anciennes ou étrangères, du peul au finnois en passant par le serbo-croate) Sa longévité et sa persistance procèdent de tant de facteurs si bien que reconnu comme dévalorisé, dispendieux, laxiste et truqué, il a toujours son avenir assuré ne serait-ce que pour une raison pudiquement cachée, à savoir qu'il évite la sélection à l'entrée de l'Université, et conduit ainsi aux amphithéâtres surchargés en première année de Faculté et au taux d'échec de plus de 60% de moyenne (bien plus élevé en médecine); ineptie coûteuse en temps, en énergie et en argent qui se perpétue depuis des lustres.

Mais pour en arriver à une révision aussi déchirante, il faudrait consentir à admettre que nous nous sommes fourvoyés en adoptant la conception de la pédagogie issue de mai 68. Celle-ci, sans le moindre fondement, s'est autorisée à



donner la primauté à la spontanéité de l'enfant au point de s'interdire de brimer son inspiration en quelque manière que ce soit. L'élève doit imposer sa précieuse spontanéité. Le pédagogue s'interdit de corriger l'expression orale malgré son cortège de solécismes. Les instructions de l'inspection étaient formelles ; ne pas interrompre un élève qui parle... cette absurdité a abouti à d'autres concessions comme celle de ne plus tenir compte des fautes d'orthographe.

Nous devons raison garder et en revenir à de saines réflexions, comme celles exposées par Yves Devaux : Les jeunes gens attachent beaucoup plus d'importance à ce qu'ils disent qu'à la façon dont ils le disent. Mais ce qu'ils disent est beaucoup moins original qu'ils l'imaginent, et a déjà été dit. Dès lors, comment donner du prix à leur pensée, sinon par la qualité de la forme ? Ajoutons qu'il est vain de prétendre penser intelligemment quand on ne sait pas s'exprimer. Tous les artisans savent que, quel que soit leur talent, ils ne feraient pas de bon travail sans de bons outils. Pareillement, une pensée ne peut s'élaborer et se transmettre avec précision et clarté que lorsqu'elle utilise des moyens d'expression sûrs et qui ont fait leur preuve, notamment et tout simplement des règles de grammaire. La langue en est le réceptacle. On peut continuer de l'améliorer et de l'enrichir, prudemment, avec amour et respect. Mais la livrer, dans la confusion et sans s'imposer aucune contrainte, à toutes les innovations imaginées par chacun est un moyen infaillible de la conduire au trépas. Enfin, une langue est un système esthétique ; c'est même à ce titre et sous ce seul aspect, me confiait un ami diplomate, que certains érudits japonais cultivent notre langue. Or, un système esthétique est fondé sur des conventions, d'ailleurs pas forcément artificielles. Quand on méprise ces conventions au nom d'un absolu, quel qu'il soit, on détruit tout et l'on s'aperçoit, tôt ou tard que l'absolu recherché se révélait être le néant. Reconnaissons que certains journalistes tant de la presse parlée qu'écrite ont su conserver ces exigences. A cet égard, la presse scientifique de vulgarisation reste souvent un modèle du genre. Et quel meilleur vecteur de notre culture dans le monde ?

Cela nous amène tout naturellement à la question de la francophonie.

Certaines nouvelles sont inquiétantes, comme la fermeture, après celle de toutes ses succursales de la *Librairie de France* installée à Manhattan depuis 1923, et celle également de la fermeture du C.E.L.F, le comptoir d'exportation du livre français. Des indicateurs sont désolants, comme le choix de l'anglais pour le candidat français au concours de chants de l'Eurovision 2008, les derniers candidats ayant chanté en français ayant été la canadienne Céline Dion et, les années précédentes, une belge et une luxembourgeoise. Alors que Patricia Kaas, qui chante en français depuis une décennie en Russie provoque une émulation pour notre langue de la part des jeunes moscovites. Enfin, signe

affligeant; les quatre lycéens meusiens qui ont participé en octobre 2008 à un débat sur l'Europe multiculturelle organisé par l'Université de Luxembourg, n'ont pas jugé bon de s'exprimer en français mais en anglais ce qui en dit long sur les motivations de la génération montante à défendre notre langue !

Déjà, le philosophe Michel Serres, qui continue à enseigner en français à l'Université de Stanford se déclarait surpris, de retour à Paris, de découvrir sur les murs, les vitrines et dans le métro *«un nombre supérieur de placards, enseignes et panneaux à celui des affiches en allemand sous l'occupation»* !

A juste titre, Jean Raspail s'indigne, et même se sent giflé dans son honneur d'écrivain français de voir fleurir en Ile-de-France des *Beverly Green*, des *Green West*, des *Lake Wood*, des *Wood Park*, *Spring Lane* et même un *Sunset Village* sur les bords de la Marne ! Ce qui doit horrifier nos cousins québécois quand ils en font la découverte !

Sous-jacente à la question de la francophonie est celle de l'influence réelle de notre langue dans le monde. Cela n'est pas qu'une affaire de nombre. Le poids d'une langue dans le monde est directement corrélé à de nombreux facteurs comme l'influence politique, économique, scientifique, artistique dont elle est le support et le porte-étendard. On estime à environ 110 millions le nombre d'individus utilisant le français comme première ou deuxième langue. Au seul critère du nombre, cela fait moins d'un cinquantième des occupants de la planète, nous reléguant derrière la communauté des usagers de l'hindi ou du bengali. En poussant un peu plus loin le bouchon, on arriverait à comptabiliser 200 millions de francophones en reconnaissant une fraction de 72 millions considérés comme francophones «partiels» Simples estimations, bien sûr ! Mais une analyse plus précise relève un accroissement régulier en Afrique et au Proche-Orient contrebalancé par une baisse en Europe où l'allemand retrouve des forces considérables. Les dernières analyses fournies par le Haut-Conseil de la francophonie font état de francophones «réels», de francophones «occasionnels», et enfin de «francisants». Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans le détail de ces analyses au demeurant sujettes à caution. Il faut aussi tenir compte des influences subies par le pays récepteur de notre culture; facteurs démographiques, sociaux et scolaires, facteurs géopolitiques, culturels et médiatiques. Nous ne sommes plus à l'époque d'Onésime Reclus (1837-1916), l'inventeur du mot «francophonie» et qui entendait l'appliquer à *«tous ceux qui sont ou semblent être destinés à rester ou à devenir participants de notre langue»*.

Une heureuse initiative que nous nous devons de saluer doublement, à la fois en qualité de Français et de Lorrain, est celle de notre Université qui a élaboré une filière médicale francophone avec la Chine; l'Université de Wu Han dans la Province de Hubeï est dotée d'un enseignement de la Médecine

prodigué en français par des Professeurs de notre Faculté de Médecine qui se relaient depuis plus de dix ans à cet effet. Cette entreprise est un véritable succès qui mérite d'être signalé et suivi. Toutefois, compte tenu de nos propres dérogations internes à l'emploi de notre langue sur notre propre territoire, comme nous l'avons déjà signalé, on peut s'interroger sur le bénéfice réel d'une telle initiative; Que se passera-t-il quand nos élèves chinois ayant franchi les étapes de la hiérarchie, voudront publier dans des revues internationales de haut niveau qui sont toutes rédigées en Anglais ?

J'emprunte à présent le langage prudent d'Axel Maugey, professeur de civilisation française à l'université Mc Gill de Montréal, lauréat des «Palme de la francophonie» en 1993, qui, à l'invitation de l'association des membres de l'ordre des Palmes académiques, prononçait une conférence intitulée «L'avenir de la langue française en Europe et dans le monde «Il indiquait sans ambages qu'à ses yeux, *le destin du français apparaît aujourd'hui incertain et surtout ambigu, ajoutant, longtemps fort d'un héritage considérable, le français a aujourd'hui perdu de la puissance en terme absolu, à cause du dynamisme de nombreux pays. Aussi doit-il à présent, avant tout, s'adapter, trouver une énergie moderne en lui et favoriser le partage de nouvelles réalités entre les francophones.*

Cet auteur insiste sur plusieurs points : nous ne connaissons pas tous nos atouts, par exemple, les 25 millions d'allophones francophiles répartis dans de très nombreux pays. Mais, il indique : *«Pour rester dans le peloton de tête des grandes langues, il faut que la France continue d'être une puissance économique de bon niveau et que le français soit une langue dominante dans les institutions européennes».*

En somme, il rejoint Antoine de Rivarol indiquant dans son «Discours»; *«j'aurais encore pu examiner jusqu'à quel point et par combien de nuances les langues passent et se dégradent en suivant le déclin des états».*

La grande question est posée par Axel Maugey d'une façon poignante : *«La France s'aime t'elle assez pour être en mesure de faire valoir son image auprès des autres pays francophones, et plus largement aux yeux de cette Europe à la construction de laquelle elle participe ?»*

Axel Maugey ne peut que constater l'influence croissante de l'anglais, ou plutôt de l'américain, dans le monde, mais il estime qu'on fait trop fi des résistances aux pressions d'uniformisation linguistique et culturelle liée à l'internationalisation des marchés économiques. Le Québec prend alors figure de modèle dans une stratégie de résistance à cette pression et il prend comme exemple le cas des obstacles mis au Québec à l'expansion de la chaîne américaine C.N.N. qui entendait ne diffuser ses nouvelles que dans une seule langue.

On se prend à opposer cette résistance à l'anglais partout envahissant chez nous comme s'il s'agissait d'une véritable *dépendance à l'anglomanie*.

On dit, en revanche qu'on peut certes acheter en Allemagne en parlant anglais, mais on ne peut vendre qu'en parlant allemand.

La France a donc encore de belles cartes à jouer dans le monde à condition qu'elle le veuille et qu'elle n'en fasse pas l'impasse en Europe. A ce sujet, l'idée de rassembler les peuples riverains de la Méditerranée pourrait être un atout si elle est bien exploitée. Notons toutefois que le Liban, bastion par excellence de notre influence au Proche-Orient, reste culturellement francophone mais que les Libanais uniquement francophones sont de moins en moins nombreux : le nombre d'élèves des établissements français est passé de 73 % à 62 % en 10 ans.

Le français reste à ce jour la troisième langue parlée aux U.S.A, ce qu'on ne sait pas toujours.

Dans une tribune du Figaro parue en juillet 1992, Michel Tournier pouvait se targuer d'avoir fait, en français, devant de vastes auditoires locaux, des conférences à Aboudhabi, Bergen, , Boston, Tallin, Vancouver et Pondichéry. Qu'en serait-il aujourd'hui ?

Réagir sans complexe, c'est aussi la formule d'Alain Decaux. Il faut alors en passer par un retour à la pureté de notre langue, le bon français des instituteurs du temps jadis, et nous débarrasser des scories accumulées et du charabia que nous devons à certains pédagogues. Le français n'est pas une langue immobile ; la huitième édition du dictionnaire de l'académie française parue avant la seconde guerre mondiale comportait 32 000 mots, la prochaine édition devrait en comporter 55 000, soit un enrichissement de 20 000 mots venus pour la plupart de l'argot, du verlan et de l'argot des banlieues.

Il faut réhabiliter la lecture des grands classiques, grands suscitateurs de vocations littéraires et vecteurs de notre langue à l'étranger. On ne le dira jamais assez, l'écriture est un puissant facteur de maintien et de protection d'une langue.

Le rayonnement de notre langue doit contribuer à la naissance d'une communauté originale fondée sur le partage par ses membres de la langue française et sur la pratique, à travers la langue commune, d'un véritable dialogue des cultures et d'une coopération multilatérale efficace.

Si un sursaut ne se manifeste pas, avertit le québécois Jean-Marc Léger, les sommets de la Francophonie se borneront à marquer un simple et mé-

lancolique sursis dans le processus du déclin, dans le lent étiolement de la Francophonie.

Pour cela renchérit Alain Decaux, **il faut ériger la francophonie en cause nationale**. Nous n'avons pas le droit de décevoir la foi de tous les francophones qui l'ont affirmée sur cinq continents. Sinon, on s'expose à ce que dans les débats sur la francophonie, on ne trouve dans cinquante ans plus personne qui parle français !

Notre langue est menacée de l'extérieur mais peut-être encore plus de l'intérieur. Que pèse en effet le maintien affiché de son culte dans une société déconstruite qui voit s'effondrer les appartenances et les identités, qui a perdu tout idéal collectif, où Histoire et Mémoire s'effondrent insensiblement mais irrémédiablement ?

Je voudrais conclure en vous rappelant, une des sentences de Daniel Pennac qui fut le Président de la 30<sup>ème</sup> édition du Livre sur la Place, l'an dernier :

*«L'idée qu'on puisse diminuer les heures de français est suicidaire. Rogner sur la philosophie, c'est suicidaire, rogner, comme on l'a fait, sur le latin et le grec, c'est suicidaire. Rogner contre l'esprit, c'est suicidaire. C'est faire la place à l'instinct qui est culturellement alimenté par l'incitation à la consommation. Dans les matières vitales, toute diminution me paraît désastreuse».*

